



**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 14 MARS 2017**

Date de Convocation : *L'an deux mille dix-sept, le quatorze mars, à 19 heures,*
8/03/2017

Date d'affichage

21 MARS 2017

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 19
Votants : 27

Le Conseil Municipal de la Ville de PARMAIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle des mariages, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Roland GUICHARD**, maire de Parmain.

Mme Dodrelle, M. Manchet, M. Pigné, M. Kisling, M. Ponnet, Melle Portier, M. Wambecke, Mme Mourget, Melle Gourbeault, M. Pascal, Mlle Larangeira, M. Faucomprez, M. De Jong, Mme Chazal-Mathieu, M. Landrin, M. Deshayes, Mme Verrier, M. Scuiereb.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

Mme Aubert-Druel (P/M. Manchet), Mme Bouchet (P/M. Pigné), M. Hatot (P/M. Ponnet), Mme Lachaux (P/M. Wambecke), M. Valent-Falandry (P/M. Pascal), Mme Desry (P/M. Guichard), Mme Foy (P/M. Kisling), Mme Bou-Anich (P/Mme Dodrelle).

ABSENTES EXCUSEES : Mme Tievant, Mme Herrmann

Mademoiselle Gourbeault a été désignée Secrétaire de Séance.

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2016 a été adopté à l'UNANIMITE.

Monsieur le Maire donne lecture des décisions du maire, prises en vertu des articles 2121-21 et 22 du Code Général des Collectivités Territoriales, aucune observation n'est formulée sur ce document.

1) Démission et installation de 2 nouveaux conseillers municipaux

Le Conseil municipal,
A L'UNANIMITE,

- ⇒ **INSTALLE** Madame Renée BOU ANICH au sein du conseil municipal, suite à la démission de Monsieur François-Régis CHATELIER, conseiller municipal depuis le 16 janvier 2017,
- ⇒ **INSTALLE** Monsieur Sébastien SCUIEREB au sein du conseil municipal suite à la démission de Monsieur Mario STERI, conseiller municipal depuis le 3 janvier 2017.

2) Désignation dans les commissions municipales

Le Conseil municipal,
A L'UNANIMITE,

- ⇒ **DESIGNE** Madame Renée BOU ANICH à siéger au sein des commissions suivantes : Affaires Sociales, Finances-Budget, Environnement, Associations et Affaires Culturelles.
- ⇒ **DESIGNE** Monsieur Sébastien SCUIEREB à siéger au sein des commissions suivantes : Finances-Budget, Commerce et artisanat et Fêtes et cérémonies.

CONSIDERANT l'installation de Monsieur Frédéric LANDRIN lors du conseil municipal du 13 décembre 2016, celui-ci est nommé au sein des commissions municipales suivantes : Associations, Urbanisme, Environnement et Information/Communication.

3) Désignation d'un délégué suppléant au sein du SIAPIA

Le Conseil municipal,

A L'UNANIMITE,

=> **VOTE à main levée et désigne Monsieur Didier PONNET**, délégué suppléant de la ville de Parmain au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Parmain L'Isle-Adam, suite à la démission de Madame Claudine Bouvard.

4) Désignation d'un délégué titulaire au sein du SIAEP

Le Conseil municipal,

A L'UNANIMITE,

=> **VOTE à main levée et désigne Madame Nicole DODRELLE**, déléguée titulaire de la ville de Parmain au Syndicat Intercommunal d'alimentation de l'Eau Potable suite à la démission de Madame Claudine Bouvard.

5) Désignation d'un délégué titulaire au sein du Syndicat Tri-Or

Le Conseil municipal,

A L'UNANIMITE,

⇒ **VOTE à main levée et désigne Monsieur Sébastien SCUIEREB** délégué titulaire de la ville de Parmain au Syndicat Intercommunal Tri-Or suite à la démission de Monsieur Mario Stéri.

6) Désignation d'un délégué suppléant au SMDEGTVO - Syndicat mixte départemental d'électricité du gaz et des télécommunications du Val d'Oise

Le Conseil municipal,

A L'UNANIMITE,

=> **VOTE à main levée et désigne Monsieur Sébastien SCUIEREB** délégué suppléant de la ville de Parmain au Syndicat mixte départemental d'électricité du gaz et des télécommunications du Val d'Oise, suite à la démission de Monsieur Mario Stéri.

7) Désignation d'un délégué titulaire au sein du Syndicat de la musique du Vexin

Le Conseil municipal,

A L'UNANIMITE,

=> **VOTE à main levée et désigne Monsieur Gerhardus De Jong** délégué titulaire de la ville de Parmain au Syndicat de la Musique du Vexin, suite à la démission de Monsieur François Régis CHATELIER.

8) Débat d'Orientations budgétaires 2017

En application de l'article L2312.1 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales, dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget, un débat a lieu en Conseil municipal sur les orientations générales.

Les documents suivant ont été annexés à la note de synthèse :

- Balance générale du budget – compte administratif 2016
- Etat de la dette
- Rapport sur les orientations budgétaires 2017

L'état n°1259 de notification des taux d'imposition 2017 et l'état n°1386bis TH sur les renseignements statistiques du rôle d'imposition pour la taxe d'habitation en 2016 n'ayant pas été communiqués par les services de l'Etat.

Le conseil municipal,

A L'UNANIMITE,

⇒ **APPROUVE** la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires de l'année 2017.

9) Demande de subvention auprès du Conseil départemental pour un registre d'actions autour du numérique – Bibliothèque municipale

Dans le cadre de l'aide aux projets de développement de la lecture publique, le Conseil Départemental du Val d'Oise a lancé un appel à projet pour les bibliothèques publiques des communes de 5000 habitants et plus. La bibliothèque de Parmain, répondant aux critères d'éligibilité requis, souhaite proposer tout au long de l'année, des activités autour du numérique. En effet, si celle-ci n'est munie à ce jour que de quelques outils en ligne (*ToutApprendre.com : langues étrangères, informatique, bureautique et Maxicours*), d'une salle informatique (5 ordinateurs, 1 imprimante couleur), d'un accès Wifi, elle souhaite souligner le potentiel offert par le numérique en matière de loisirs et de créativité.

Le numérique invitant à la contribution des usagers, nous avons mis en place très récemment des rencontres régulières afin que chacun puisse évoquer ses difficultés et tenter d'y trouver une solution. Cette approche participative -d'accès au numérique par l'intelligence collective- devrait permettre de tempérer les appréhensions des publics.

En complément, nous souhaitons proposer un "temps fort" visant un cheminement différent, où les publics auront à leur disposition les outils nécessaires à exprimer leur inventivité numérique, encadrés par une professionnelle.

Ces activités devraient permettre de :

- ✓ montrer les atouts majeurs du numérique en matière de créativité,
- ✓ attirer l'attention de 'non-lecteurs' par une utilisation différente du lieu "bibliothèque" pouvant proposer autre chose que la lecture d'imprimés,
- ✓ proposer des découvertes ludiques par l'utilisation du numérique notamment à des publics adolescents,
- ✓ agiter la vision académique de ce service public.

C'est pourquoi les rencontres contributives se verront parachevées par une journée "salon-découverte de la création numérique" proposant :

- un atelier de création musicale avec le Makey Makey
- la création d'une BD numérique
- la découverte d'un peintre de la vallée des Impressionnistes
- un atelier Stop Motion
- des activités pour les plus jeunes autour d'un conte numérique
- un jeu collectif

Coût du projet en € TTC :

Ateliers (Association Rencontres Urbaines)	750
Journée "Salon-découverte" (Matériels + Intervenante / Euterpe Consulting)	1 500
TOTAL	2 250

Le Conseil Municipal,

A l'UNANIMITE,

⇒ **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au meilleur taux possible, soit 1 125 €.

10) Demande de subvention auprès du Conseil départemental pour une boîte de retour de documents à la bibliothèque municipale

Dans le cadre de l'aide aux projets de développement de la lecture publique, le Conseil Départemental du Val d'Oise a lancé un appel à projet pour les bibliothèques publiques des communes de 5000 habitants et plus.

La bibliothèque de Parmain, répondant aux critères d'éligibilité requis, souhaite proposer un nouveau service -indépendant des contraintes horaires- par l'acquisition d'un système de retour de documents externe.

Si un élargissement des horaires d'ouverture est acté (+ 3h30), force est de constater que ces horaires ne pourvoient pas à toutes situations.

La boîte de retour, service ardemment souhaité par les usagers, semble être la réponse à notre souci de qualité du service public sur la commune de Parmain.

Celle-ci rendrait les retours de documents possibles 7/7 et 24/24 pour les publics ayant des contraintes horaires ne permettant pas l'accès à la bibliothèque mais aussi à des publics potentiels qui pourraient se montrer frileux à l'idée d'accuser un retard dans le retour des documents.

En outre, ce service permettrait à des publics ayant un retard conséquent, de rendre les documents afin que la bibliothèque en dispose pour d'autres usagers.

Coût du projet en € TTC :

Achat "Boîte de retour" de documents	1 900 €
--------------------------------------	---------

Le Conseil Municipal

A L'UNANIMITE,

⇒ **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au meilleur taux possible, soit 950 € (50% du montant total du projet).

11) Tableau des effectifs 2017

VU le tableau des effectifs 2016 adopté par délibération n°2016/42 du Conseil municipal en date du 5 septembre 2016,

CONSIDERANT la nécessité de transformer d'une part un poste de Chef de service de Police Municipale en poste de Chef de service de Police Municipale principal de deuxième classe suite à l'avancement de grade d'un agent, et d'autre part, un poste d'adjoint administratif principal de deuxième classe à 80 % en poste à plein temps.

Le Conseil municipal,

A L'UNANIMITE,

⇒ **TRANSFORME** un poste de Chef de service de Police Municipale en poste de Chef de service de Police Municipale principal de deuxième classe et un poste d'adjoint administratif principal de deuxième classe à 80 % en poste à plein temps (*tableau modifié joint en annexe n° 1*).

Informations :

Mademoiselle Larangeira informe qu'elle n'est plus déléguée à la bibliothèque et salon du livre depuis le 14 décembre 2016.

Mademoiselle Portier rappelle la date du carnaval 2017 soit le 18 mars.

Madame Dodrelle rappelle la date du concours de dictée le 25 mars et fait appel aux bonnes volontés pour son organisation.

Monsieur Scuiereb pose la question de la reformulation du document du PLU ?

Monsieur le Maire lui répond qu'il sera reformulé demain matin en séance de travail avec le cabinet d'architecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 35.


Roland GUICHARD

Maire de PARMAIN

TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX
Année 2017- modifié au Conseil Municipal du.....
Collectivité de plus de 3 500 habitants

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont TNC
SECTEUR ADMINISTRATIF				
Directeur Général des Services	A	1	1	0
Attaché Principal	A	1	1	0
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1	1	0
Rédacteur	B	2	2	0
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	1	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	7	7	dont 1-TNC 80 %
Adjoint administratif	C	6	5	
TOTAL		19	18	

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont TNC
SECTEUR TECHNIQUE				
Technicien	B	1	0	0
Agent de maîtrise principal	C	3	3	0
Agent de maîtrise	C	1	0	0
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	2	1	
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	4	4	
Adjoint technique	C	26	14	dont 2 TNC (80 % et 95 %)
TOTAL		37	22	

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont TNC
SECTEUR SOCIAL				
Agent spéc. des écoles maternelles principal de deuxième classe	C	5	4	0
TOTAL		5	4	0

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont TNC
SECTEUR SPORTIF				
Educateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe	B	1	1	0
Educateur des activités physiques et sportives de 2ème classe	B	1	0	0
TOTAL		2	1	0

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont TNC
SECTEUR CULTUREL				
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	1	1	0
Adjoint du patrimoine principal de 1ère	C	1	1	0
Adjoint territorial du patrimoine	C	2	1	0
TOTAL		4	3	0

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont TNC
SECTEUR ANIMATION				
Animateur principal de 1ère classe	B	1	1	0
Adjoint d'animation principal de deuxième classe	C	4	3	0
Adjoint d'animation	C	6	6	
TOTAL		11	10	

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont TNC
POLICE MUNICIPALE				
Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	B	0 (1)	0 (1)	Transformation de poste
Chef de service de police municipale	B	1 (0)	1 (0)	
Brigadier chef principal	C	1	1	0
Brigadier	C	1	1	
Gardien	C	1	0	
TOTAL		4	3	0

TOTAL GENERAL		82	61	
----------------------	--	-----------	-----------	--